



**KPMG S.A.**  
Siège social  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Fonds Commun de Placement*  
**BELHARRA EURO**  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les**  
**comptes annuels**  
**Exercice clos le 29 décembre 2017**



**KPMG S.A.**  
**Siège social**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Fonds Commun de Placement BELHARRA EURO**

11 bis, rue Scribe - 75009 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 29 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BELHARRA EURO constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 31 décembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne

les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Nous vous signalons que le rapport de gestion nous ayant été transmis tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires.

#### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 17 avril 2018

KPMG S.A.

Gérard Gaultry



Associé

# RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

## **BELHARRA EURO**

Exercice du 27/12/2016 au 31/12/2017

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

### **L'objectif de gestion**

Cet OPCVM a pour objectif de gestion de réaliser une performance supérieure à l'indicateur de référence, l'indice EURO STOXX, sur la durée de placement recommandée.

### **Indicateur de référence**

Euro Stoxx

L'indice Euro Stoxx Index est un vaste sous-ensemble liquide de l'indice STOXX Europe 600 Index. Avec un nombre variable de composants, l'indice représente les grandes (large), moyennes (mid) et petites (small) capitalisations des entreprises de 12 pays de la zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal. Cet indicateur est disponible sur le site [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com).

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. La composition de l'OPCVM peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indice.

### **Stratégie d'investissement**

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, la stratégie d'investissement pour atteindre l'objectif de gestion, consiste à sélectionner des actions à partir d'une analyse fondamentale.

Cette analyse fondamentale intègre principalement deux dimensions :

- Les perspectives de rentabilité de la société : l'analyse vise à comprendre les moteurs de la rentabilité des capitaux investis de l'entreprise (jeu concurrentiel, stratégie produits, force de la marque, qualité du management, etc) et à anticiper son évolution au cours des prochains exercices ;
- La valorisation de la société : la valorisation des capitaux investis, en absolue et relative au marché actions, est analysée à la lumière des perspectives bénéficiaires anticipées. Le fonds investira sur des titres qui offrent une valorisation sous-estimant la rentabilité des capitaux investis par l'analyse fondamentale.

La construction ainsi réalisée du portefeuille pourra conduire à une divergence importante dans sa composition sectorielle ou géographique avec celle de l'indice de référence et donc entre la performance du fonds et de cet indice.

La sélection des titres de créances s'effectuera après analyse de leur structure et de la qualité de crédit de leur émetteur.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Pour atteindre l'objectif de gestion, l'OPCVM respectera les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 70% à 110% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations hors pays émergents, de tous les secteurs, dont :

- 60% minimum sur les marchés des actions de pays de la zone euro ;
- de 0% à 10% d'actions émises en dehors de la zone euro ;
- De 0% à 30% en actions de petites et moyennes capitalisations (inférieures à 1 milliard d'euros).

De 0% et 30% en instruments de taux, du secteur public et privé, de la zone euro hors pays émergents, de catégorie Investment grade selon l'analyse de la société de gestions ou celle des agences de notation.

De 0 à 10% au risque de change sur des devises hors euro.

L'OPCVM est éligible au PEA et sera donc en permanence investi à hauteur au minimum de 75% de l'actif net dans des titres négociés sur des marchés réglementés de l'Union Européenne ou dans des OPCVM ou FIA eux-mêmes éligibles au PEA.

L'OPCVM pourra être investi en :

- actions ;
- titres de créance et instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM et FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque d'action et de couverture du risque de change, qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille.

### **Profil de risque**

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : L'investissement sur les marchés d'actions de petite et moyenne capitalisations présente le risque que ces marchés financiers, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ces marchés, ne puissent absorber les volumes de transactions (achat ou vente). Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

# COMMENTAIRE DE GESTION

## Environnement économique et financier

L'année 2017 a été marquée par le retour de la croissance mondiale supportée par la plupart des grands pays. Après un premier semestre décevant, l'économie américaine, soutenue par un marché de l'emploi vigoureux, s'est fortement reprise pour atteindre une croissance annuelle de 2,2%. Malgré un calendrier électoral chargé - Elections en France et en Allemagne, référendum sur l'indépendance de la Catalogne, mise en place du Brexit- la croissance s'est accélérée en zone euro et devrait atteindre 2,4% pour l'ensemble de l'année. Les indices de confiance se sont fortement redressés et la croissance, qui a concerné l'ensemble des pays, a été soutenue par la consommation et l'investissement.

A contrario, l'inflation est restée contenue à des niveaux faibles (et éloignés des objectifs des Banques Centrales) en dépit de la hausse des matières premières et d'une forte baisse du taux de chômage comme aux Etats-Unis ou en Allemagne. Les politiques monétaires sont restées accommodantes avec des taux réels toujours négatifs. La Réserve Fédérale a procédé à trois hausses successives des Feds Funds pour les porter à 1,25% et a débuté son programme d'allègement de son bilan alors que la BCE a conservé sa politique monétaire inchangée.

Ce contexte d'accélération de la croissance, de stabilité de l'inflation et de politiques monétaires toujours accommodantes a favorisé la bonne tenue des marchés financiers. Les taux longs sont restés à des niveaux historiquement bas, n'anticipant aucune forte hausse de l'inflation à court ou moyen terme. Les marchés actions, soutenus par l'amélioration des bénéfices des entreprises, ont connu des hausses très significatives avec une croissance de l'indice mondial de 20%. Le marché des changes a été caractérisé par la faiblesse généralisée du dollar, notamment face à l'euro qui a repassé la barre de 1,20 dollar pour 1 euro. A l'instar de l'ensemble des matières premières, le prix du pétrole, soutenu par les accords de l'OPEP, termine l'année en forte hausse.

## Les marchés obligataires

	31/12/2017	31/12/2016	Evolution
Europe			
Taux courts (Eonia)	-0,35%	-0,33%	-0,02%
Taux longs (OAT)	0,79%	0,68%	+0,11%
Etats-Unis			
Taux courts	1,50%	0,75%	+0,75%
Taux longs	2,41%	2,44%	-0,03%



- Les trois hausses des taux courts de la Réserve Fédérale n'ont eu que peu d'impact sur les taux longs américains. Les taux à 10 ans terminent au même niveau qu'en début d'année. La courbe des taux s'est ainsi fortement aplatie en 2017.
- La BCE n'a pas modifié sa politique monétaire et a conservé ses taux directeurs en territoire négatif (-0,40%). Le taux des principaux pays de zone euro ont cependant connu une hausse sensible suite à l'accélération de la croissance et à la légère reprise de l'inflation.
- Les écarts de taux entre les pays périphériques (Italie, Espagne et Portugal) se sont fortement réduits suite à l'élection de M. Macron et aux bons résultats économiques obtenus dans ces différents pays.
- Le marché du crédit a été très dynamique en 2017 avec de nombreux émetteurs qui ont profité des conditions exceptionnelles de refinancement pour procéder à des opérations de restructuration et de rallongement de leur dette. Les interventions de la BCE ont contribué à une nouvelle réduction des spreads de crédit.

### Les marchés actions

	Indices au 31/12/2017	Performance 2017
France (CAC 40)	5 312,56	+12,54%
Etats Unis (S&P 500)	2 673,61	+21,82%
Japon (Nikkei)	22 764,94	+21,29%

- L'année 2017 a vu les marchés actions progresser de manière satisfaisante en Europe (EURO STOXX : +12,55% et CAC 40 : +12,54%) et ont connu une année faste aux Etats-Unis (S&P 500 : +21,8% et NASDAQ : +29,73%).
- En France, le CAC 40 a fortement progressé jusqu'au mois de mai, soutenu également par les politiques toujours accommodantes des banques centrales. Les marchés ont ensuite corrigé lors de la période estivale suite aux publications des sociétés solides mais largement anticipées. Cette correction a été accentuée par les tensions géopolitiques et plus particulièrement avec la Corée du Nord.
- Le marché a ensuite rebondi pour atteindre son plus haut niveau annuel début novembre à 5 517 pts, poussé par la réforme fiscale aux Etats-Unis et l'accalmie géopolitique. Le marché a ensuite terminé l'année par de légères prises de bénéfices.
- Cette année restera marquée par de nombreuses opérations de fusions-acquisitions dont les plus marquantes ont été Essilor/Luxottica, Siemens/Alstom, Safran/Zodiac, Thales/Gemalto, PSA/OPEL.

## Le marché des changes / matières premières

Devises (contre €)	31/12/2017	31/12/2016	Evolution
USD	1,2005	1,0517	-12,4%
Pétrole (Brent, en USD)	66,87 \$	56,82 \$	+17.69%
Once d'or (en USD)	1 303 \$	1 148 \$	+13.50%

- Après s'être déprécié de près de 8% sur le premier semestre, le dollar a poursuivi sa baisse par rapport à l'euro pour perdre plus de 12 % sur l'année et finir à 1,2005.
- Après leur chute du premier semestre, les prix du pétrole sont remontés au cours des six derniers mois de l'année, soutenus par les fondamentaux macroéconomiques, par les tensions géopolitiques et par l'actualité des pays producteurs.

### Politique d'investissement

Compte tenu d'un environnement monétaire toujours favorable, de bénéfices par action bien orientés et d'une valorisation raisonnable, l'exposition du fonds aux actions de l'Eurozone est restée proche de 100% tout au long de l'exercice 2017.

La stratégie d'investissement a consisté à rechercher des valeurs pouvant bénéficier de révisions en hausse de leurs résultats. Parmi elles, figurent des entreprises cycliques, tirées par un environnement économique plus porteur, notamment en Europe. Ainsi, les secteurs Matières Premières (environ 9% de la poche, principalement sur Arcelor Mittal, Glencore et Eramet), Construction (8% avec Saint Gobain, Heidelberger Cement et Wienerberger) et Hôtellerie / Loisirs (7% avec Air France, Sol Melia et NH Hoteles) ont été fortement représentés par rapport à l'indice de référence, l'Eurostoxx 300. La principale surexposition sectorielle a toutefois concerné les Banques (29% environ de la poche actions européennes, les plus fortes pondérations étant sur Caixa, Intesa Sanpaolo, BNP et Société Générale) ; en effet, le recul du coût du risque, les efforts de réduction des charges opérationnelles, la reprise progressive de la production de crédit et la perspective d'une remontée des taux constituent des facteurs de soutien pour le secteur.

En revanche, le fonds a été quasi-absent des secteurs défensifs tels que les Biens de consommation, l'Agroalimentaire ou l'Immobilier qui ont largement surperformé ces dernières années et où peu de surprises positives sur les résultats pouvaient être anticipées. De même, il est resté tout au long de l'année sous-exposé au secteur de la Distribution (jeu concurrentiel très négatif pour les acteurs européens), Télécoms (absence de croissance du chiffre d'affaires) et à l'Energie (impact négatif de la baisse du prix du pétrole jusqu'à la mi-année pour les compagnies et de la chute des investissements pour

les services). Toutefois, une position a été construite sur Technip (perspective de reprise des investissements en 2018 et surtout en 2019) et sur Altice (chute exagérée de la valorisation) en cours d'exercice après le fort déclin des titres.

Malgré la faillite de Banco Popular en juin 2017 (près de 2% de la poche actions européennes), le fonds a enregistré un gain de 21.75% pour la part R et de 22.69% pour la part I (contre 15.98% pour l'indice de référence). Malgré la sousperformance des secteurs Energie, Télécoms et Distribution, les choix sectoriels ont eu impact limité sur le bon comportement du fonds. En revanche, ce dernier a bénéficié de la sélection de titres, à l'instar d'Air France (+162%), de Commerzbank (+72%), de STM (+68%) ou de RWE (+43%). Dans une bien moindre mesure, la poche taux a également contribué à la progression du fonds grâce à la forte détente des taux portugais et à la nouvelle bonne performance du marché du crédit de l'Eurozone. Les taux allemands étant restés quasiment stable sur l'année, la couverture (vente de Bund) a eu un impact très limité sur la performance du fonds.

### **Performance**

Au cours de l'exercice 2017, le fonds Belharra Euro I a réalisé une performance de 18.39% et Belharra Euro R de 17.29% contre 12.55% pour son indice de référence (EURO STOXX).

### **Effet de levier**

Le fonds a été exposé au cours de l'exercice dans les limites prévues dans le prospectus de 70% à 110% sur le marché des actions de l'Eurozone.

### **Critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)**

Les critères ESG n'ont pas été pris en compte dans la gestion de Belharra Euro.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

### **Information complémentaire :**

Cet OPCVM n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

# RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2017

## **BELHARRA EURO**

# INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

## **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossement et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.

## **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## **Evènements intervenus au cours de la période**

27/12/2016 : Création

12/06/2017 : Transformation : Le FIA devient OPCVM

12/06/2017 : Caractéristiques de gestion : Suppression des actifs dérogatoires

12/06/2017 : Caractéristiques de gestion : Suppression du suivi de liquidité par la société de gestion

12/06/2017 : Caractéristiques de gestion : Rectification des règles et méthodes comptables relatives aux autres TCN.

## **Politique de rémunération**

Conformément aux dispositions de la directive 2014/91/UE du Parlement européen et du conseil en date du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE ("Directive UCITS V"), SPPI FINANCE a mis en place une politique de rémunération (la "Politique de rémunération") qui s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la Société de Gestion.

Le détail de notre politique de rémunération est disponible sur simple demande ou sur notre site internet [www.spifinance.fr](http://www.spifinance.fr).

## BILAN ACTIF

	29/12/2017
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>14 441 134,76</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>14 410 984,76</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	14 410 984,76
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances négociables	0,00
Autres titres de créances	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>30 150,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	30 150,00
Autres opérations	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>5 695,34</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>5 695,34</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>363 632,19</b>
<b>Liquidités</b>	<b>363 632,19</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>14 810 462,29</b>

## BILAN PASSIF

	29/12/2017
<b>Capitaux propres</b>	
<b>Capital</b>	<b>14 703 301,30</b>
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	<b>0,00</b>
<b>Report à nouveau (a)</b>	<b>0,00</b>
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	<b>-58 054,03</b>
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	<b>3 133,52</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>14 648 380,79</b>
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>	
<b>Instruments financiers</b>	<b>30 150,00</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>30 150,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	30 150,00
Autres opérations	0,00
<b>Dettes</b>	<b>131 931,50</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>131 931,50</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>14 810 462,29</b>

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	29/12/2017	
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FESXH8F00002 STX50E-EUX 0318	1 222 550,00	0,00
Total Indices	1 222 550,00	0,00
Total Contrats futures	1 222 550,00	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	1 222 550,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>1 222 550,00</b>	<b>0,00</b>



## COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2017
<b>Produits sur opérations financières</b>	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	201 920,34
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00
Autres produits financiers	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>201 920,34</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00
Charges sur dettes financières	143,56
Autres charges financières	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>143,56</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>201 776,78</b>
Autres produits (III)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	205 002,35
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-3 225,57</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	6 359,09
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>3 133,52</b>

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Le premier exercice a une durée exceptionnelle de 12 mois et 4 jours (date de création 27/12/2016).

## Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

## Affectation des sommes distribuables

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

**Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0013220621	2 % TTC maximum	Actif net
I	FR0013220639	1 % TTC maximum	Actif net

**Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
R	FR0013220621	Néant
I	FR0013220639	Néant

**Commission de surperformance****Part FR0013220621 R**

15% TTC de la surperformance au-delà de la performance de l'indice EURO STOXX dividendes réinvestis

Calculée selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

- La période de référence débute à la dernière clôture sur laquelle des frais de gestion variables ont été prélevés par la société de gestion, et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion seront calculés.
- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur l'indice EURO STOXX dividendes réinvestis, exprimé en euros (code Bloomberg : SXXT) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM.
- En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. La part des frais de gestion variables représentera 15 % TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et la performance du Fonds de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.
- En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

- La période de référence est l'exercice de l'OPCVM.
- Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

### **Part FR0013220639 I**

15% TTC de la surperformance au-delà de la performance de l'indice EURO STOXX dividendes réinvestis

Calculée selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

- La période de référence débute à la dernière clôture sur laquelle des frais de gestion variables ont été prélevés par la société de gestion, et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion seront calculés.
- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur l'indice EURO STOXX dividendes réinvestis, exprimé en euros (code Bloomberg : SXXT) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM.
- En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. La part des frais de gestion variables représentera 15 % TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et la performance du Fonds de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.
- En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.
- La période de référence est l'exercice de l'OPCVM.
- Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

### **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent

les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

## Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions - Obligations : 0,03% TTC maximum Marchés à Terme Future Option EUREX-CBOT 1€ TTC/lot  Prélèvement sur chaque transaction		100	

## Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

**Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

**Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

### **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

### **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

## **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## **Description des garanties reçues ou données**

### **Garantie reçue :**

Néant

### **Garantie donnée :**

Néant



## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2017
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>0,00</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	13 843 422,18
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-524 833,84
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	333 527,49
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-319 284,96
Plus-values réalisées sur contrats financiers	92 260,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-24 170,00
Frais de transaction	-53 037,13
Différences de change	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 333 872,62
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 333 872,62</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-30 150,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-30 150,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-3 225,57
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>14 648 380,79</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a l'achat		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
Cessions		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a la vente		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres opérations		
Indices	1 222 550,00	8,35
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>1 222 550,00</b>	<b>8,35</b>

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	363 632,19	2,48	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	363 632,19	2,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	<b>Devise 1</b>	<b>%</b>	<b>Devise 2</b>	<b>%</b>	<b>Devise 3</b>	<b>%</b>	<b>Autre(s) Devise(s)</b>	<b>%</b>
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	29/12/2017
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	29/12/2017
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	ISIN	LIBELLE	29/12/2017
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>29/12/2017</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	0,00
Résultat	3 133,52
<b>Total</b>	<b>3 133,52</b>

	<b>29/12/2017</b>
<b>II PART CAPI I</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	21 288,76
<b>Total</b>	<b>21 288,76</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de titres	0
Distribution unitaire	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00

	<b>29/12/2017</b>
<b>R1 PART CAPI R</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-18 155,24
<b>Total</b>	<b>-18 155,24</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de titres	0
Distribution unitaire	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes</b>	<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>
	<b>29/12/2017</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-58 054,03
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>-58 054,03</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes</b>	<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>
	<b>29/12/2017</b>
<b>II PART CAPI I</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-47 295,11
<b>Total</b>	<b>-47 295,11</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de titres	0
Distribution unitaire	0,00

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes</b>	<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>
	<b>29/12/2017</b>
<b>R1 PART CAPI R</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-10 758,92
<b>Total</b>	<b>-10 758,92</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de titres	0
Distribution unitaire	0,00



**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
27/12/2016	I1 PART CAPI I *	700 000,00	7,000	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	R1 PART CAPI R *	227 000,00	2 270,000	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29/12/2017	I1 PART CAPI I**	11 959 890,82	101,024	118 386,62	0,00	0,00	0,00	-257,42
	R1 PART CAPI R	2 688 489,97	22 919,796	117,29	0,00	0,00	0,00	-1,26

\* Date de création (1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

\*\*durée exceptionnelle d'un an et 4 jours

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
II PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	101,52400	10 953 796,61
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-0,50000	-55 488,07
Solde net des Souscriptions / Rachats	101,02400	10 898 308,54
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	101,02400	

	En quantité	En montant
R1 PART CAPI R		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	27 509,21400	2 889 625,57
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-4 589,41800	-469 345,77
Solde net des Souscriptions / Rachats	22 919,79600	2 420 279,80
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	22 919,79600	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
<b>II PART CAPI I</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>R1 PART CAPI R</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2017
FR0013220639 II PART CAPI I	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,00
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	71 694,83
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	1,06
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	76 812,93
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	29/12/2017
FR0013220621 R1 PART CAPI R	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	2,00
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	39 020,20
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,89
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	17 474,39
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

**CREANCES ET DETTES**

	<b>Nature de débit/crédit</b>	<b>29/12/2017</b>
Créances	Coupons et dividendes	5 695,34
<b>Total des créances</b>		<b>5 695,34</b>
Dettes	Frais de gestion	131 931,50
<b>Total des dettes</b>		<b>131 931,50</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-126 236,16</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>14 410 984,76</b>	<b>98,38</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	14 410 984,76	98,38
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>5 695,34</b>	<b>0,04</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-131 931,50</b>	<b>-0,90</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>363 632,19</b>	<b>2,48</b>
DISPONIBILITES	363 632,19	2,48
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>14 648 380,79</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>			<b>14 410 984,76</b>	<b>98,38</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>			<b>14 410 984,76</b>	<b>98,38</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>			<b>14 410 984,76</b>	<b>98,38</b>
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>383 230,00</b>	<b>2,62</b>
AT0000831706 WIENERBERGER	EUR	19 000	383 230,00	2,62
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>2 016 538,91</b>	<b>13,77</b>
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM	EUR	8 298	122 768,91	0,84
DE0006047004 HEIDELBERGCEMENT ORD.	EUR	4 000	361 000,00	2,46
DE0006202005 SALZGITTER	EUR	6 000	285 570,00	1,95
DE0007037129 RWE A	EUR	20 000	340 000,00	2,32
DE0007100000 DAIMLER	EUR	6 000	424 800,00	2,90
DE0007236101 SIEMENS	EUR	2 000	232 300,00	1,59
DE000CBK1001 COMMERZBANK	EUR	20 000	250 100,00	1,71
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>1 932 950,00</b>	<b>13,20</b>
ES0109427734 ATRESMEDIA CO.MEDIOS COM.CL.A	EUR	17 000	147 900,00	1,01
ES0113900J37 BANCO SANTANDER	EUR	50 000	273 950,00	1,87
ES0140609019 CAIXABANK	EUR	150 000	583 350,00	3,98
ES0161560018 NH HOTEL GROUP	EUR	45 000	270 000,00	1,84
ES0168675090 LIBERBANK	EUR	400 000	176 800,00	1,21
ES0173516115 REPSOL	EUR	10 000	147 450,00	1,01
ES0176252718 MELIA HOTELS INTERNATIONAL	EUR	29 000	333 500,00	2,28
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>5 022 484,03</b>	<b>34,28</b>
FR0000031122 AIR FRANCE-KLM	EUR	50 000	679 000,00	4,65
FR0000120172 CARREFOUR	EUR	9 000	162 360,00	1,11
FR0000120271 TOTAL	EUR	4 117	189 567,27	1,29
FR0000120578 SANOFI	EUR	2 000	143 700,00	0,98
FR0000120628 AXA	EUR	5 000	123 675,00	0,84
FR0000121501 PEUGEOT	EUR	26 000	440 830,00	3,01
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	10 000	212 750,00	1,45
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	13 000	597 740,00	4,08

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	4 000	395 560,00	2,70
FR0000127771 VIVENDI	EUR	8 000	179 360,00	1,22
FR0000130809 SOCIETE GENERALE	EUR	11 000	473 550,00	3,23
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	9 000	560 250,00	3,82
FR0000131757 ERAMET	EUR	3 000	297 090,00	2,03
FR0000133308 ORANGE	EUR	10 000	144 750,00	0,99
FR0010242511 EDF	EUR	40 528	422 301,76	2,88
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>310 200,00</b>	<b>2,12</b>
GB00BDSFG982 TECHNIPFMC	EUR	12 000	310 200,00	2,12
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>2 101 600,00</b>	<b>14,35</b>
IT0000062072 ASSICURAZIONI GENERALI ORD.	EUR	22 000	334 400,00	2,28
IT0000072618 INTESA SANPAOLO	EUR	200 000	554 000,00	3,78
IT0003132476 ENI	EUR	12 000	165 600,00	1,13
IT0003487029 UNIONE BANCHE ITALIANE	EUR	110 000	401 060,00	2,74
IT0003497168 TELECOM ITALIA ORD.	EUR	400 000	288 200,00	1,97
IT0005239360 UNICREDIT REGR.	EUR	23 000	358 340,00	2,45
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>596 530,00</b>	<b>4,07</b>
LU1598757687 ARCELORMITTAL	EUR	22 000	596 530,00	4,07
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>1 389 381,82</b>	<b>9,48</b>
NL0000009538 KONINKLIJKE PHILIPS	EUR	6 000	189 240,00	1,29
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	27 000	491 535,00	3,35
NL0000235190 AIRBUS	EUR	4 000	332 000,00	2,27
NL0000303709 AEGON	EUR	26 428	140 464,82	0,96
NL0011333752 ALTICE CL.A	EUR	27 000	236 142,00	1,61
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>658 070,00</b>	<b>4,49</b>
PTBCP0AM0015 BPC BCO COMERCIAL PORTUGUES	EUR	1 600 000	435 200,00	2,97
PTBPI0AM0004 BANCO BPI	EUR	190 000	222 870,00	1,52
<b>TOTAL Contrats financiers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>30 150,00</b>	<b>0,21</b>
MARF.EUR Appels marge futures	EUR	30 150	30 150,00	0,21



Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL AUTRES PAYS</b>			<b>-30 150,00</b>	<b>-0,21</b>
FESXH8F00002 STX50E-EUX 0318	EUR	35	-30 150,00	-0,21

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
 (selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part R1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*